

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Date de production 21/03/2023

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Ce produit est un compartiment OPCVM de Brown Advisory Funds Plc. Les actifs du Compartiment sont détenus par l'intermédiaire de son Dépositaire, Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.

### Objectif d'investissement

L'objectif du Fonds est de réaliser une plus-value en capital en investissant essentiellement dans des actions internationales.

### Politique d'investissement

Dans des circonstances normales, le Fonds cherche à atteindre son objectif d'investissement en investissant au moins 80% de son actif net dans des titres de participation mondiaux. Par ailleurs, dans des conditions de marché normales, le Fonds : (1) investira au moins 40% de son actif net en dehors des États-Unis (y compris dans des pays émergents), cette proportion pouvant être ramenée à 30% si les conditions de marché ne sont pas favorables, et (2) détiendra des titres d'émetteurs situés dans au moins trois pays. Le Fonds considère qu'une entreprise est située en dehors des États-Unis si : (i) elle est constituée conformément aux lois d'un pays en dehors des États-Unis ou y détient son siège ; (ii) ses titres sont principalement négociés sur des marchés de pays situés en dehors des États-Unis ; (iii) elle réalise au moins 50% de son chiffre d'affaires total ou de ses bénéfices totaux sur des biens produits, des services proposés ou des ventes réalisées dans des pays situés en dehors des États-Unis ; ou (iv) au moins 50% de son actif est détenu dans des pays situés en dehors des États-Unis. Le processus de construction du portefeuille du Fonds intègre des filtres reposant sur des critères d'investissement socialement responsable ainsi que des analyses fondées sur les risques.

Les titres de participation dans lesquels le Fonds peut investir incluent les actions ordinaires et privilégiées, les certificats américains représentatifs de titres étrangers (ADR) et les certificats mondiaux représentatifs de titres étrangers (GDR). Le Fonds peut également investir dans des OPC (y compris des fonds indiciels cotés (ETF)), sous réserve des limites stipulées dans le Prospectus. Les titres de participation dans lesquels le Fonds peut investir sont émis par des entreprises de moyenne et grande capitalisation affichant généralement une capitalisation boursière supérieure à 2 milliards de dollars à la date d'acquisition, qui, de l'avis du Gestionnaire financier par délégation du Fonds, présentent des caractéristiques solides ou en amélioration sur le long terme et dont le cours en Bourse ne reflète pas ces fondamentaux favorables.

Le Gestionnaire financier par délégation a désigné le Fonds comme un produit financier relevant de l'Article 8 aux termes du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Par ailleurs, les titres de participation dans lesquels le Fonds peut investir recouvrent les titres de participation d'entreprises considérées par le Gestionnaire financier par délégation comme leaders de leur secteur ou dans leur pays au vu de leur capacité à dégager un

rendement du capital investi relativement élevé dans la durée. Cette capacité peut notamment s'expliquer par une position concurrentielle forte et des barrières à l'entrée faciles à défendre (par exemple des coûts de démarrage élevés ou autres obstacles empêchant les concurrents d'entrer facilement sur un marché).

Le Fonds peut investir dans des bons de participation (P-Notes) afin de s'exposer aux titres et marchés indiens difficilement accessibles par un investissement direct. Le Fonds peut également recourir aux contrats de change à terme pour couvrir les risques de change des Catégories d'actions couvertes. Par ailleurs, le Fonds peut également investir dans des bons du Trésor américain, des emprunts d'État américains à taux fixe et/ou variable, sous réserve des limites visées dans le Prospectus.

### Indice de référence

Le Compartiment utilise le MSCI ACWI Net Total Return USD comme Indice de référence à des fins de comparaison de la performance. Le Compartiment, géré de manière active, n'est pas tenu de suivre un quelconque indice de référence.

### Fréquence de rachat

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs actions n'importe quel jour (excepté le samedi et le dimanche) où la Bourse de New York est ouverte.

### Politique de distribution

Le Compartiment n'a pas l'intention de distribuer des revenus au titre des actions détenues. Le cours de vos actions augmente en fonction du revenu net réalisé par action.

Pour plus de précisions sur la politique d'investissement, veuillez consulter la section « Objectifs et politique d'investissement » du Supplément du Compartiment.

### Investisseur visé

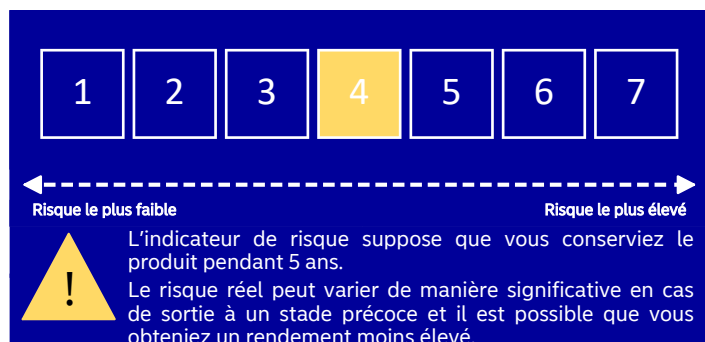
Le Compartiment s'adresse à tout investisseur (institutionnel et, sauf si la réglementation d'un territoire donné l'interdit, de détail) recherchant une appréciation de son capital sur le long terme, c'est-à-dire sur une durée supérieure à cinq (5) ans. Dans la mesure où le Compartiment investit principalement dans des actions, les investisseurs doivent considérer qu'un investissement dans le Compartiment présente un risque entre moyen et élevé.

### Durée

Ce Compartiment fait partie d'un OPCVM à compartiments multiples à capital variable. Il s'agit d'un produit d'investissement à durée indéterminée. Pour plus de précisions sur les objectifs et la politique d'investissement, veuillez consulter la section « Objectifs et politique d'investissement » du Supplément relatif au Compartiment dans le Prospectus, disponible à l'adresse <https://www.brownadvisory.com/intl/home>. Les actifs du Compartiment sont détenus par l'intermédiaire de son Dépositaire, Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.

La VNI par action du Compartiment sera publiée quotidiennement sur le site Internet [www.brownadvisory.com](http://www.brownadvisory.com) et actualisée après chaque calcul de la VNI.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples reposant sur la meilleure performance, la performance moyenne et la pire performance du produit au cours des 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée: |                                                                                                                                             | 5 ans                     |                            |
|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Exemple d'investissement:         |                                                                                                                                             | 10000 CHF                 |                            |
|                                   |                                                                                                                                             | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
| Scénarios                         |                                                                                                                                             |                           |                            |
| Minimum                           | Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 années. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                           |                            |
| Tensions                          | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                                                      | 1520 CHF                  | 1550 CHF                   |
|                                   | Rendement annuel moyen                                                                                                                      | -84,79%                   | -31,16%                    |
| Défavorable                       | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                                                      | 8250 CHF                  | 9190 CHF                   |
|                                   | Rendement annuel moyen                                                                                                                      | -17,47%                   | -1,67%                     |
| Intermédiaire                     | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                                                      | 10860 CHF                 | 15030 CHF                  |
|                                   | Rendement annuel moyen                                                                                                                      | 8,57%                     | 8,49%                      |
| Favorable                         | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                                                      | 15080 CHF                 | 18720 CHF                  |
|                                   | Rendement annuel moyen                                                                                                                      | 50,79%                    | 13,36%                     |

## Que se passe-t-il si Brown Advisory n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Si nous sommes dans l'impossibilité de vous verser les sommes dues, votre perte n'est couverte par aucun mécanisme d'indemnisation national. Afin de vous protéger, les actifs sont conservés par une société distincte, un dépositaire. En cas de défaillance de notre part, le dépositaire liquidera les investissements et distribuera le produit de cette liquidation aux investisseurs. Dans le pire des scénarios, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

## Que va me coûter cet investissement ?

|                                 | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux                    | 80 CHF                    | 517 CHF                    |
| Incidence des coûts annuels (*) | 0,8%                      | 0,8% chaque année          |

### Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous fournit des conseils sur ce produit ou qui vous le vend vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera leur incidence sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent de la somme que vous investissez et de la durée pendant laquelle vous conservez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé que le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et que 10.000 CHF sont investis.

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,3% avant déduction des coûts et de 8,5% après cette déduction.

### Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |                                                                                                                                                                                                                                                              | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée                                                    | Sans objet                                                                                                                                                                                                                                                   | 0 CHF                     |
| Coûts de sortie                                                   | 1% - Il s'agit du montant maximal pouvant être prélevé sur votre argent avant que le produit de votre investissement vous soit versé.                                                                                                                        | 0 CHF                     |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                            |                                                                                                                                                                                                                                                              |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | Cette estimation se base sur les charges au cours de l'exercice clos au 31 octobre 2022. Elle peut varier d'une année à l'autre. Les coûts de transaction de portefeuille ne sont pas pris en compte.                                                        | 75 CHF                    |
| Coûts de transaction                                              | 0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 5 CHF                     |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions              |                                                                                                                                                                                                                                                              |                           |
| Commissions liées aux résultats                                   | Sans objet                                                                                                                                                                                                                                                   | N/A                       |

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans. Le compartiment offre une liquidité quotidienne. La période de détention recommandée suppose que le compartiment représente la totalité ou une majorité des avoirs de l'investisseur. La période de détention recommandée repose principalement sur la volatilité historique des investissements sous-jacents et n'est pas directement applicable si ces investissements s'inscrivent dans un portefeuille basé sur le profil de risque de l'investisseur. Le compartiment n'a pas vocation à servir d'outil de spéculation à court terme.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

En tant qu'Actionnaire du Compartiment, vous avez le droit de formuler une réclamation gratuitement. Cette réclamation sera traitée rapidement et avec efficacité par la société de gestion.

Vous avez également le droit de transmettre la plainte en question au Financial Services and Pensions Ombudsman après avoir suivi la procédure prévue par le Compartiment, si jamais la réponse reçue ne vous satisfait pas.

Pour plus de renseignements sur la politique de réclamations concernant le Compartiment, veuillez nous contacter par e-mail à l'adresse [LondonInstitutionalOperations@Brownadvisory.com](mailto:LondonInstitutionalOperations@Brownadvisory.com).

## Autres informations pertinentes

Pour de plus amples informations, veuillez consulter les documents de placement. Les calculs relatifs aux coûts, aux performances et aux risques inclus dans le présent DIC suivent la méthodologie prescrite par la réglementation de l'UE. Les performances passées pour les 10 dernières années et les scénarios de performance historique sont disponibles aux adresses suivantes :

<https://docs.fundconnect.com/GetDocument.aspx?clientid=xdd08i6b-n8nz-ocom-goql-cb9tvwqztlgt&lsin=IE000C9E3ZC9&lang=fr-FR&type=KPP>

[https://documents.feprecisionplus.com/priip/ba/prp/BA2ZERO\\_ZB3W\\_FR\\_fr-FR\\_4603766\\_BrownAdvisory\\_MP.pdf](https://documents.feprecisionplus.com/priip/ba/prp/BA2ZERO_ZB3W_FR_fr-FR_4603766_BrownAdvisory_MP.pdf)